



RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE

Norme ISO 12875

Traçabilité des produits de la pêche · Informations à enregistrer
dans les chaînes de distribution de poissons capturés (édition
2011)

GLOBAL · ISO · INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR
STANDARDIZATION · GENÈVE · NORME INTERNATIONALE VOLONTAIRE

13 mai 2026

RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE

Norme ISO 12875

Traçabilité des produits de la pêche · Informations à enregistrer dans les chaînes de distribution de poissons capturés (édition 2011)

JURIDICTION	TYPE	CATÉGORIE
ISO · International Organization for Standardization · Genève · norme internationale volontaire	Norme	Traçabilité
PRODUITS DARWIN	DERNIÈRE MISE À JOUR OFFICIELLE	VERSION DU DOCUMENT
Captia · Tracium	15 septembre 2011	v1.0.0 · 13/05/2026

1. De quoi s'agit-il ?

ISO 12875 est la norme internationale qui **spécifie les informations à enregistrer** dans les chaînes de distribution des poissons **capturés en mer** et leurs produits dérivés, depuis la capture jusqu'au détaillant ou à l'opérateur de restauration. La version en vigueur est **ISO 12875:2011**, publiée le 15 septembre 2011 par l'**International Organization for Standardization (ISO)** depuis Genève.

Contrairement à IFS, BRC ou FSSC 22000, ISO 12875 **n'est pas un référentiel de certification de sécurité alimentaire**. C'est une **norme d'information** : elle définit **quelles données** chaque maillon de la chaîne doit enregistrer pour maintenir la traçabilité lot-à-lot. Elle est complémentaire de **ISO 12877** (sa contrepartie pour le poisson d'élevage / aquaculture).

2. À qui s'applique-t-elle ?

Acteurs couverts (toute la chaîne du poisson sauvage) :

- Navires de pêche / armateurs qui effectuent la capture.
- Usines de transformation à bord ou à terre (éviscération, filetage, congélation, fumage).

- Importateurs, exportateurs et grossistes.
- Distributeurs logistiques (chaîne du froid).
- Détaillants et opérateurs de restauration vendant le produit au consommateur final.

Produits couverts (*poissons capturés en mer*) :

- Poisson frais entier, éviscéré, en filets.
- Poisson congelé.
- Poisson fumé et salé.
- Produits dérivés soumis à une transformation mineure.

Hors périmètre : mollusques, crustacés et poissons d'élevage (aquaculture).
Pour le poisson d'élevage utiliser **ISO 12877**.

Marchés : norme de référence pour les marchés à exigences croissantes de traçabilité halieutique (Union européenne avec le règlement 1224/2009 sur le contrôle de la pêche ; États-Unis avec le FDA SIMP - Seafood Import Monitoring Program). Applicable mondialement aux exportateurs qui doivent démontrer l'origine et la garde du lot de pêche.

Caractère volontaire : ISO 12875 n'est pas légalement obligatoire. Elle sert de cadre technique pour mettre en œuvre la traçabilité halieutique et de référence normative dans les contrats commerciaux et les réglementations régionales.

3. Exigences clés

La norme définit les **données à enregistrer** à chaque **transaction commerciale** entre opérateurs de la chaîne de distribution. À chaque changement de propriétaire du poisson, le destinataire doit pouvoir vérifier l'origine via les informations transférées.

Informations de capture (origine)

Donnée	Description
Identification du navire	Nom, numéro d'immatriculation, indicatif d'appel, pavillon.
Espèce	Nom scientifique (binôme latin) et nom commercial (optionnel).
Zone de capture	Zone FAO (par ex. 87 Pacifique Sud-Est), sous-zone, division statistique.
Méthode de capture	Engin de pêche (palangre, chalut, senne tournante, etc.).
Date de capture	Date ou plage de dates de la marée.
Conservation à bord	Réfrigéré, congelé, frais sur glace.
Quantité / poids	Poids débarqué par espèce et forme de présentation.
Lot de capture	Identifiant unique du lot qui voyage avec le produit.

Informations transmises à chaque maillon

Chaque opérateur ajoute ses propres informations à la réception et à l'expédition du produit, en maintenant le lien avec le **lot de capture original**.

Événement	Données clés
Débarquement	Port, date, quantité, identification de l'acheteur.
Transformation	Opérations (éviscération, filetage, congélation), date, lot de sortie, lien avec le lot de capture.
Stockage	Installation, conditions (température), dates d'entrée et de sortie.
Transport	Origine, destination, conditions, identification du transporteur.
Vente intermédiaire	Acheteur, date, quantité, lien avec le lot précédent.
Vente au détail ou restauration	Point de vente final au consommateur.

Caractère de la norme

Aspect	Détail
Type	Spécification d'information, pas une norme auditable de certification tierce.
Validation	Il n'existe pas de certificat ISO 12875 délivré par des tiers. La conformité se démontre comme preuve documentaire lors d'audits clients, contrôles réglementaires ou référentiels plus larges (MSC, ASC CoC).
Complémentarité	Se combine avec MSC Chain of Custody (pêche sauvage responsable), ASC CoC (produits d'aquaculture), ISO 22000 (sécurité alimentaire) et réglementations régionales (UE 1224/2009, FDA SIMP, etc.).

4. Comment Darwin la couvre

Captia capture les événements de la chaîne halieutique ; **Tracium** ancre les enregistrements dans le ledger immuable. Le modèle Darwin se recoupe naturellement avec la spécification ISO 12875, puisque tous deux sont centrés sur la **traçabilité lot-à-lot**.

- **Identification du lot de capture** : **Captia** génère le Traceability Lot Code au moment du débarquement (ou à bord si la capture numérique est activée), en liant espèce, zone FAO, date, méthode, navire. **Tracium** signe le lot pour en garantir l'immutabilité.
- **Chaîne de garde jusqu'au consommateur** : chaque handoff entre opérateurs (navire → usine → distributeur → détaillant) est capturé dans **Captia** avec horodatage, photo, lot lié ; **Tracium** signe pour preuve immuable.
- **Données de capture spécifiques** : **Captia** structure les champs requis par ISO 12875 (zone FAO, engin de pêche, méthode de conservation) comme metadata obligatoire à la création d'un lot de pêche.
- **Transformation et maintien du lien** : lorsqu'un lot est transformé (filet à partir de poisson entier, par exemple), **Captia** génère un lot enfant en maintenant le lien au lot parent ; **Tracium** enregistre la relation lot-parent → lot-enfant.
- **Traçabilité inverse** : en cas de rappel ou de doute réglementaire, une requête par lot dans **Tracium** retourne l'arbre complet (lots frères du même lot de capture, destination de chaque lot enfant) en quelques secondes.
- **Documentation justificative** : certificats de capture (UE), permis de pêche, déclarations d'armateur, archivés dans **Captia** avec contrôle de version et

liés au lot.

Domaines non couverts en V1 (en toute transparence) :

- **Identification physique du poisson** (étiquetage individuel, RFID, marqueurs génétiques) : le système enregistre les données associées au lot mais n'effectue pas le marquage physique.
- **Analyses de laboratoire** (ADN pour vérification d'espèce, histamine, mercure) : Darwin archive les certificats mais n'effectue pas l'analyse.

5. Sanctions et conséquences en cas de non-conformité

ISO 12875 est **volontaire** et n'impose à elle seule aucune sanction. Les conséquences surviennent lorsque les **réglementations qui la référencent** sont invoquées ou lorsque les **acheteurs l'exigent contractuellement**.

Risque réglementaire associé :

- **Règlement UE 1224/2009** : contrôle de la pêche et traçabilité des produits halieutiques dans l'Union européenne. Sans traçabilité conforme, la cargaison peut être rejetée au port européen.
- **FDA SIMP** (*Seafood Import Monitoring Program*) : impose des exigences de traçabilité pour 13 groupes d'espèces importées aux États-Unis. ISO 12875 sert de cadre technique, pas de preuve de conformité SIMP.
- **Pêche INN** (Illégale, Non déclarée, Non réglementée) : l'absence de traçabilité lot-à-lot complique la démonstration de la légalité de l'origine et peut déclencher des soupçons INN.

Risque commercial :

- Les chaînes de distribution et grands acheteurs européens exigent une traçabilité équivalente à ISO 12875 comme condition contractuelle.
- Sans traçabilité démontrable, pas d'accès aux contrats d'export à haute valeur.

Risque réputationnel :

- Les scandales de fraude alimentaire (substitution d'espèces, pêche illégale) dans les marchés développés génèrent une pression médiatique. L'absence de traçabilité aggrave la réponse de gestion de crise.

6. Chronologie

- **15 septembre 2011** : ISO 12875:2011 publiée.
- **2012** : publication d'ISO 12877 (sa contrepartie pour le poisson d'élevage).
- **2019** : confirmation de la validité d'ISO 12875 sans révision structurelle (publication comme DIN ISO 12875:2019 sans changements).
- **2026 à 2028 (prévu)** : possible révision de la norme accompagnant l'adoption numérique de la traçabilité halieutique (eCDT electronic catch documentation, GS1 EPCIS).

7. Source officielle et mises à jour

- **Source primaire** : ISO · 12875:2011
- **Norme complémentaire (aquaculture)** : ISO 12877:2011 · Traceability of finfish products from farmed finfish.
- **Acheter le texte de la norme** : via le catalogue ISO ou les représentants nationaux (IRAM en Argentine, AENOR en Espagne, ABNT au Brésil, AFNOR en France, BSI au UK).
- **Dernière mise à jour officielle vérifiée** : 15 septembre 2011 (publication ISO 12875:2011).
- **Version doc Darwin** : 1.0.0.
- **Date doc Darwin** : 13 mai 2026.

Mention légale

Ce document est un **matériel informatif** préparé par Darwin Evolution à des fins commerciales et éducatives. **Il ne constitue pas un avis juridique et ne remplace pas la consultation d'un spécialiste en conformité réglementaire.** Les réglementations peuvent être mises à jour après la date de ce document ; vérifiez toujours la source officielle.

Pour la mise en œuvre opérationnelle dans votre entreprise ou pour des audits formels, consultez un conseiller en conformité certifié dans la juridiction applicable.

© 2026 Darwin Evolution. Tous droits réservés.

All-in-One Digital Product Platform

Traçabilité, conformité et efficacité opérationnelle pour les chaînes alimentaires et agro-industrielles.

De l'origine au marché. De la traçabilité à la confiance.

La traçabilité est désormais une infrastructure d'accès aux marchés

Les chaînes alimentaires doivent démontrer origine, processus, conformité et preuves. La pression converge des régulateurs, acheteurs internationaux, consommateurs, marques et marchés à plus forte valeur.

Régulateurs

FSMA 204 / EUDR

Acheteurs

visibilité et réactivité

Consommateurs

confiance avec preuves

Marchés

origine, qualité et accès

Darwin couvre tout le cycle de traçabilité



AI LAYER

Intelligence appliquée sur des données traçables : incohérences, lacunes, risques, alertes, requêtes et audits.

Ce que ça résout

- Données fragmentées entre champ, usine, logistique et clients.
- Audits lents et traçabilité reconstruite a posteriori.
- Écart entre exigences du marché et réalité opérationnelle.
- Faible numérisation chez les producteurs et zones rurales.

Ce que ça permet

- Mieux se conformer** : données structurées, auditable et vérifiables.
- Mieux opérer** : moins d'erreurs, de reprises et de charge manuelle.
- Mieux vendre** : origine, qualité et durabilité démontrables.
- Mieux inclure** : producteurs connectés à des chaînes à plus forte valeur.

Conformité multi-normes

Capter une fois, structurer correctement et réutiliser la donnée à des fins réglementaires, commerciales et opérationnelles.

FSMA 204

CTEs / KDEs

EUDR

DDS et déforestation

Certifications

GlobalGAP, BRC, bio

Normes privées

détaillants et acheteurs

Une plateforme, plusieurs cas de valeur

- Producteurs** : preuve et accès au marché
- Détaillants et marques** : risque, rappels et claims
- Fédérations** : standardisation sectorielle
- Exportateurs** : contrôle et conformité
- Certificateurs** : preuves audit-ready
- Gouvernements** : inclusion et marchés

Déploiement : Discovery, Pilote et Go-live

Différenciateurs : traçabilité au cœur · capture à l'origine · interopérabilité · preuves vérifiables · all-in-one modulaire · IA sur traçabilité réelle.

